



FEDERATION GENERALE DES FONCTIONNAIRES FORCE OUVRIERE

46, rue des Petites Ecuries – 75010 PARIS

Tél : 01.44.83.65.55 – Fax : 01.42.46.97.80

E-mail : contact@fo-fonctionnaires.fr - Site : <http://www.fo-fonctionnaires.fr>

COMMUNIQUÉ

Modernisation de l'Action Publique (MAP)

« On considère que la MAP est le support principal de la réduction des dépenses ... »

Telle est la vision du cabinet du ministre du Budget exprimée dans l'édition du journal « *le Monde* » du 19 décembre 2012.

Cela résume malheureusement l'objectif du gouvernement et le fait de placer la modernisation de l'action publique sous le seul angle budgétaire. En résumé, la RGPP tant critiquée pour son aspect exclusivement comptable, va bien continuer. Seuls les mots changent !

Ces restrictions budgétaires vont s'appuyer sur des évaluations par ministères (voir ci-joint).

L'avenir des opérateurs de l'Etat ayant moins de 50 ETP sera étudié et rediscuté. Le recours à un opérateur pour exercer une mission de Service public sera soumis à une étude d'impact obligatoire. Etonnant alors que dans le même temps, le Président de la République a décidé la création de l'agence sur la biodiversité. Quel est l'objectif ? Réduire ? Mutualiser ? Développer les agences ? Le CIMAP (Comité interministériel de la modernisation de l'action publique) pilotera une réflexion sur la tutelle des opérateurs, la gestion de leurs personnels, la rémunération des hauts dirigeants et leur participation à la réduction des dépenses publiques... bien entendu !

Le statut juridique des établissements de formation initiale des fonctionnaires sera analysé. Pour quel objectif ? L'harmonisation ou la fusion des écoles, pour diminuer les coûts ? On peut le penser...

Enfin, au-delà des 50 mesures évoquées lors de ce premier CIMAP, nous ne pouvons pas manquer d'évoquer la mise en place d'un baromètre indépendant de la qualité des services publics. La FGF-FO ne conteste pas la possibilité pour chaque usager du service public de pouvoir exprimer sa satisfaction sur le service rendu. Cependant, elle constate avec regret que le gouvernement actuel n'a pas le même engouement ni la même volonté lorsqu'il s'agit d'écouter les organisations syndicales représentatives des fonctionnaires.

Car en réduisant les effectifs par le redéploiement forcé vers certaines missions ministérielles, en exigeant des milliards d'économies supplémentaires pour satisfaire les exigences européennes, en n'améliorant pas les grilles indiciaires ni l'augmentation de la valeur du point d'indice, en n'abrogeant pas le jour de carence, il maintient les fonctionnaires et agents publics dans la précarité tant pour leur pouvoir d'achat (-12 % en 10 ans) que pour leurs conditions de travail (pénibilité, insécurité au travail, etc.).

Pour la FGF-FO, la réforme-modernisation de l'Etat sera à nouveau une réforme uniquement axée sur des économies budgétaires au détriment des personnels. Pour la FGF-FO, le papier cadeau « rose » est un cadeau empoisonné de plus, après 5 ans de RGPP !

C'est pourquoi, la FGF-FO appelle tous les fonctionnaires et agents publics à soutenir le rassemblement FO du 24 janvier 2013 organisé par la Confédération FO.

PARIS, le 19 décembre 2012

SERVICE
PUBLIC
JE-NOUS-TOUS
AVEC **FO!**

La programmation des évaluations

Calendrier 2013

	Cycle n°1 évaluations lancées en janvier 2013	Cycle n°2 évaluations lancées en avril 2013	Cycle n°3 évaluations lancées en juin 2013
Services du Premier ministre	La gouvernance et le pilotage de la communication gouvernementale	Le pilotage territorial de la politique de prévention et de lutte contre les drogues et la toxicomanie	
Affaires étrangères	L'appui aux entreprises à l'international	L'organisation et le pilotage des réseaux à l'étranger	
Commerce extérieur/économie et finances			
Éducation nationale	La scolarisation des enfants en situation de handicap		La lutte contre le décrochage scolaire
	La politique d'éducation prioritaire		
Justice	La gestion de l'aide juridictionnelle	La gouvernance de la protection de l'enfance	
Économie et finances	Les politiques d'aide aux entreprises : les aides individuelles directes, les acteurs du développement économique local		
Redressement productif			
Artisanat, commerce, tourisme			
Économie et finances	Le pilotage de la politique en faveur de l'économie sociale et solidaire		
Économie et finances		La gestion de la politique de sécurité sanitaire des aliments	
Agriculture, alimentation, forêt*			
Affaires sociales et santé	L'efficacité de la gestion des prestations d'assurance maladie		
Famille	La gouvernance de la politique de la petite enfance et du soutien à la parentalité		
	Architecture, ciblage et efficacité des aides à la famille		
Personnes handicapées	La gouvernance territoriale des politiques d'insertion et de lutte contre l'exclusion	La tarification des établissements et services médico-sociaux pour personnes handicapés	
	Le pilotage de l'allocation aux adultes handicapés		
Égalité des territoires et logement	La territorialisation de la politique du logement		La prévention des expulsions locatives
Transports et mer	La politique maritime		
Intérieur	La politique d'intégration	La politique territoriale d'incendie et de secours	La politique de sécurité routière
Écologie, développement durable, énergie	La politique de l'eau	La police de l'environnement	
Travail, emploi, formation professionnelle, dialogue social	Les aides financières aux contrats de formation par alternance	La politique territoriale de l'emploi	
Formation professionnelle et apprentissage	La formation professionnelle des demandeurs d'emploi		
Défense	<i>Evaluations dans le cadre du livre blanc sur la défense et la sécurité nationale</i>		
Anciens combattants	L'optimisation de la gestion des prestations en faveur des anciens combattants		
Culture	Le bilan de la réforme de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre des monuments historiques	L'organisation du soutien au spectacle vivant	La politique publique de numérisation et d'archivage numérique
Enseignement supérieur et recherche	La politique de soutien à la vie étudiante	La coordination de l'action internationale en matière d'enseignement supérieur et de recherche	
Agriculture, alimentation, forêt	La politique de développement agricole		
Réforme de l'Etat, décentralisation, fonction publique	Affectation et mobilité des fonctionnaires sur les territoires		
Outre-mer	Les dispositifs d'incitation fiscale à l'investissement outre-mer		
Sports, jeunesse, éducation populaire, vie associative	Le soutien au sport professionnel		